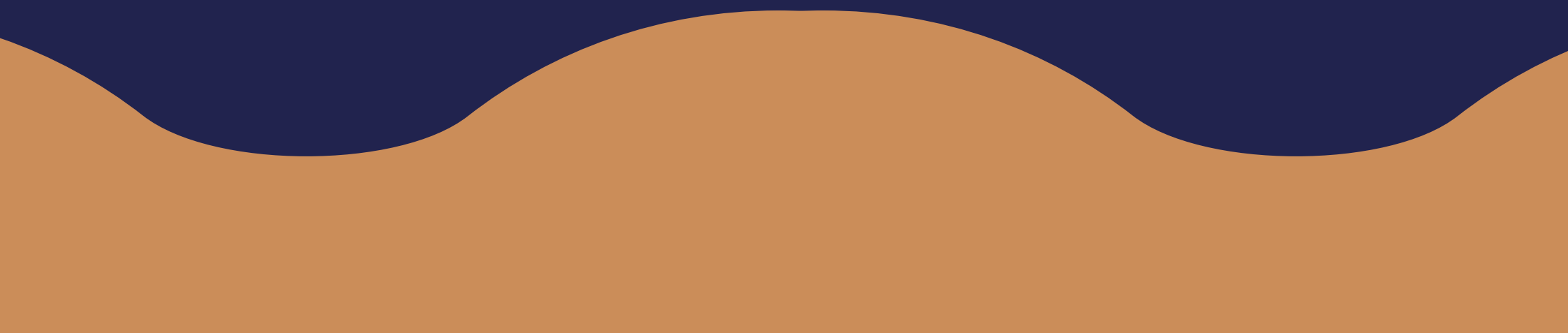


Comprendre les plans d'une maison : façades, toiture et coupe ?

Exemples pour réaliser vos plans



Le plan de façade

C'est la vue extérieure de votre maison. Le plan représente chaque face du bâtiment (avant, arrière, et les côtés) comme si vous la regardiez droit devant vous. Il doit faire apparaître les ouvertures (portes, fenêtres), les matériaux utilisés (enduits, brique, bois...) ainsi que les hauteurs du bâtiment.

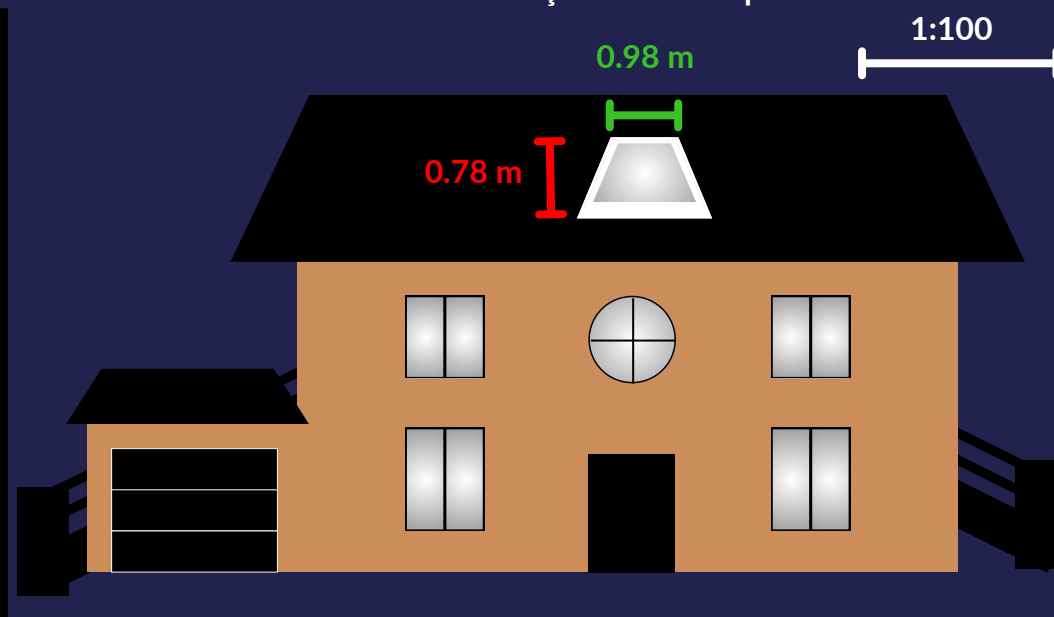
Façade avant - Av. travaux

1:100



Façade avant - Après travaux

1:100



Exemple de l'ajout d'un velux et de baies vitrées



À savoir : dans le cadre d'une nouvelle construction, le détail des mesures, des matériaux et des couleurs utilisés est fortement conseillé sur l'ensemble des plans de façade.

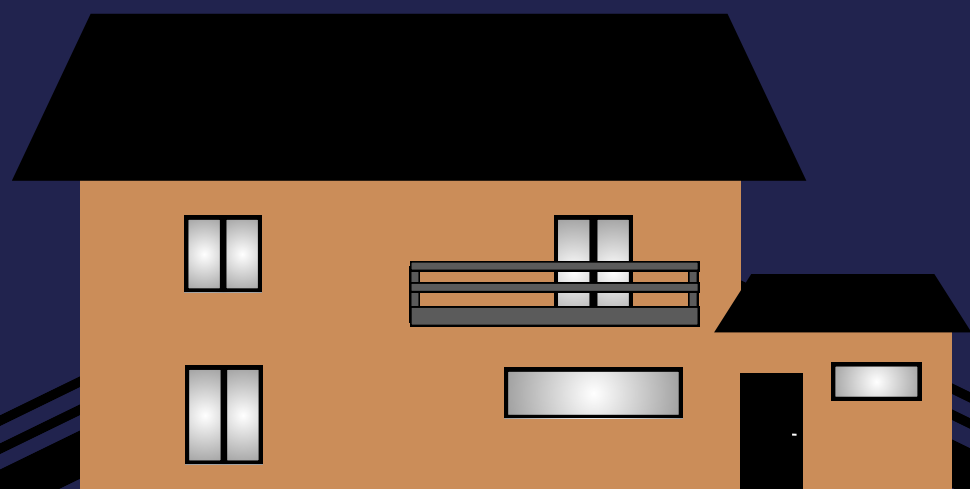


À savoir: Le choix de mettre la cote sur le plan ou de les dessiner à l'échelle vous appartient

Le plan de façade

Façade arrière - Av. travaux

1:100



Façade arrière - Après travaux

1:100



Baie vitrée PVC noir

Exemple de l'ajout d'un velux et de baies vitrées



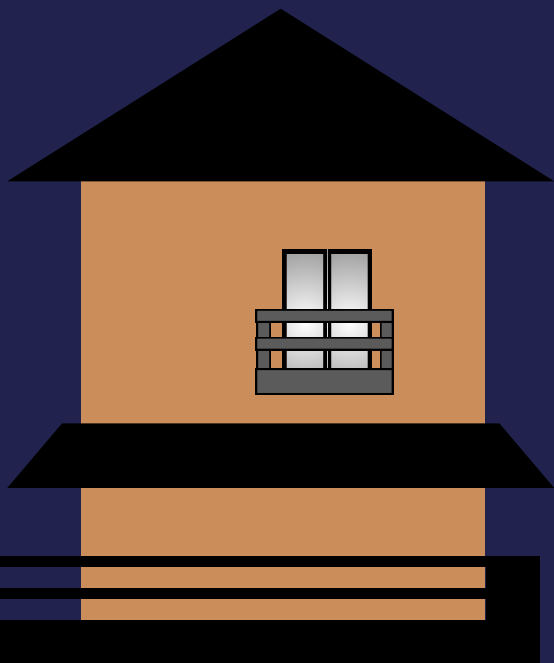
À savoir: Le choix de mettre la cote sur le plan ou de les dessiner à l'échelle vous appartient

Le plan de façade

Les pignons droit et gauche ne font l'objet d'aucune modification.

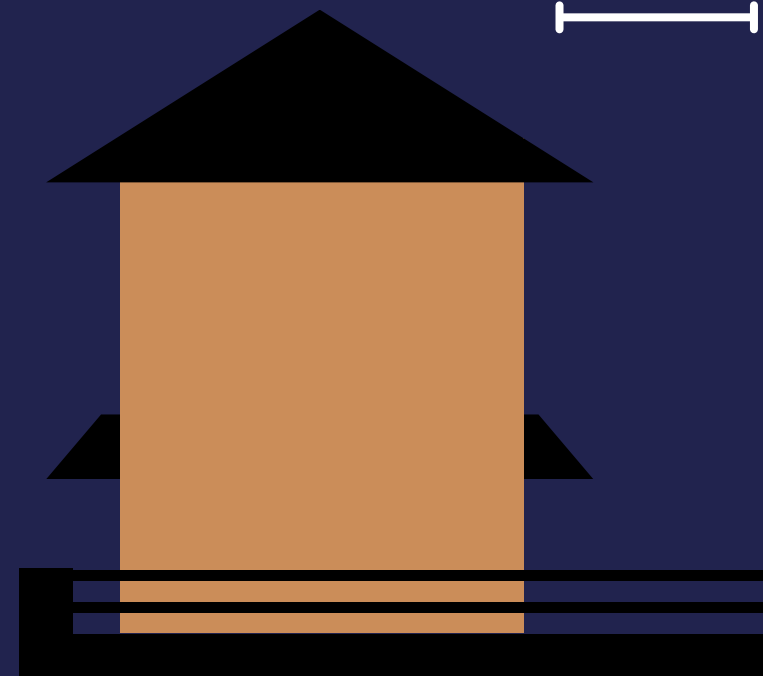
Pignon gauche

1:100



Pignon droit

1:100



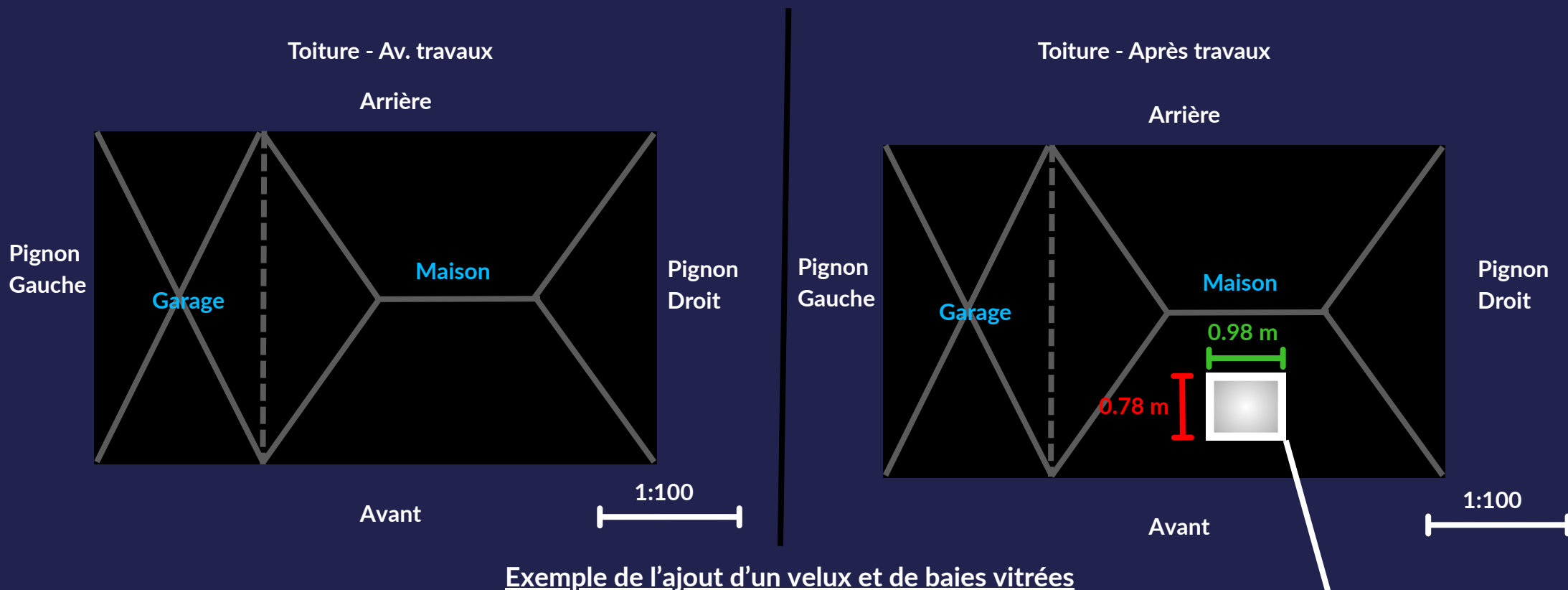
Exemple de l'ajout d'un velux et de baies vitrées



À savoir: Le choix de mettre la cote sur le plan ou de les dessiner à l'échelle vous appartient

Le plan de toiture

Le plan de toiture est la vue du toit depuis le dessus. Il permet de visualiser la forme du toit, ses dimensions et ses pentes ainsi que les matériaux utilisés.



Exemple de l'ajout d'un velux et de baies vitrées



À savoir : le plan de toiture doit également faire apparaître tout équipement posé sur le toit, comme un velux, des panneaux solaires ou une climatisation.

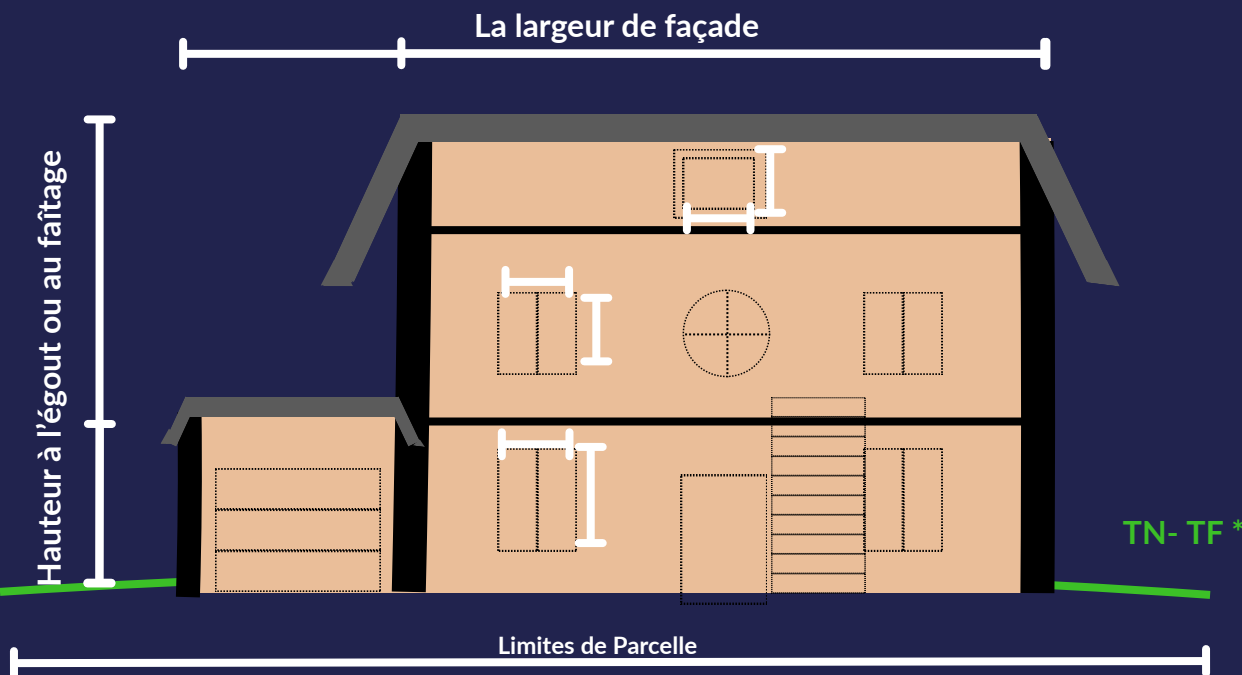


À savoir: Le choix de mettre la cote sur le plan ou de les dessiner à l'échelle vous appartient

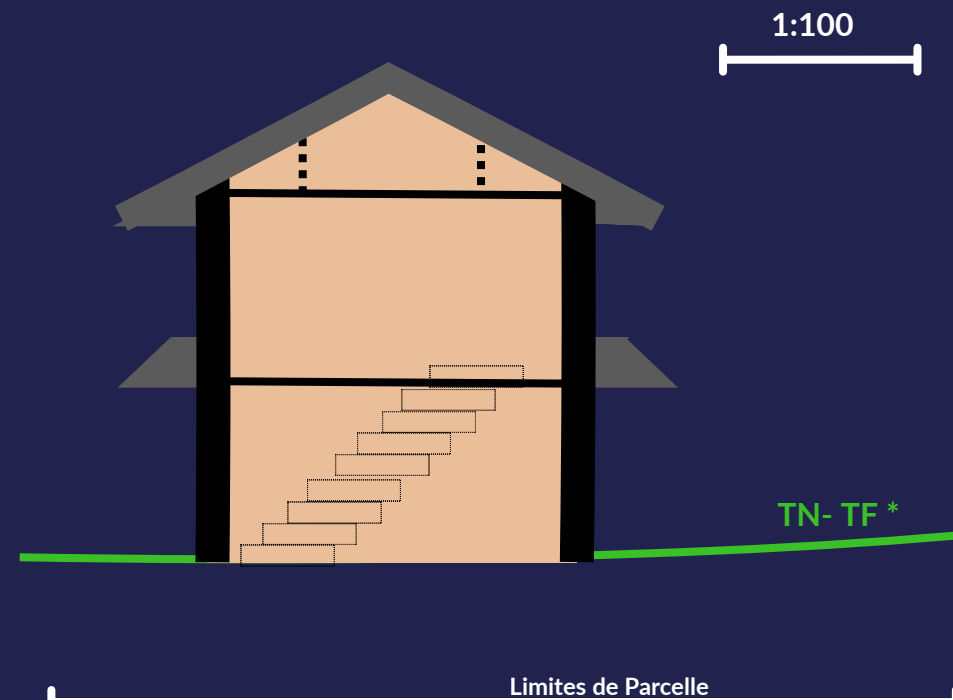
Le plan de coupe

Le plan de coupe représente votre maison comme si on la coupait en deux verticalement. Il permet de visualiser les hauteurs intérieures de chaque niveau (sous-sol, rez-de-chaussée, étage), l'épaisseur des murs et des dalles, ainsi que la pente du toit vue de l'intérieur. Il doit également faire apparaître les matériaux de construction utilisés et les cotes de hauteur.

Plan de Coupe - Avant



Plan de Coupe - Pignon droit



Ici TN est inchangé, si vous remblayez ou creusez TN sera différent de TF**

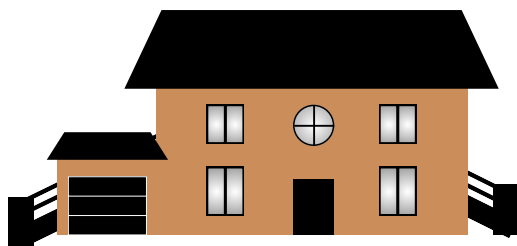
*TN = Terrain Naturel
TF = Terrain Fini



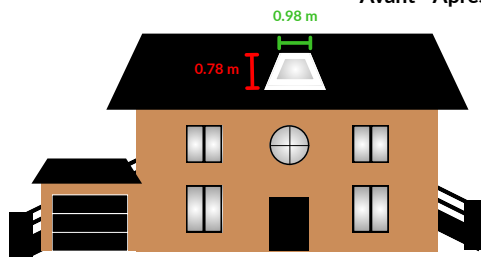
À savoir: Le choix de mettre la cote sur le plan ou de les dessiner à l'échelle vous appartient

Exemple de rendu attendu

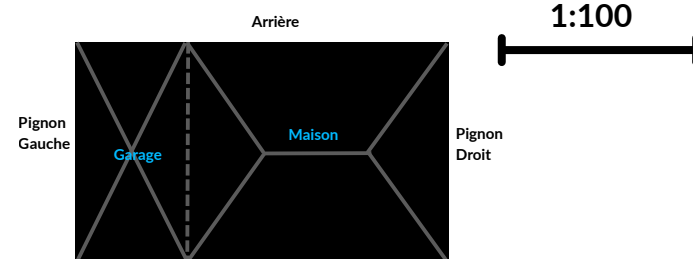
Avant - Av. travaux



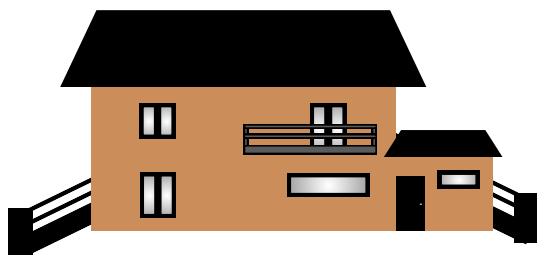
Avant - Après travaux



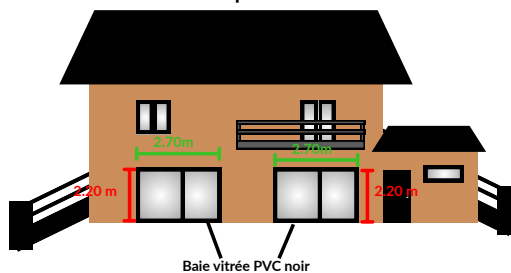
Toiture - Av. travaux



Arrière - Av. travaux

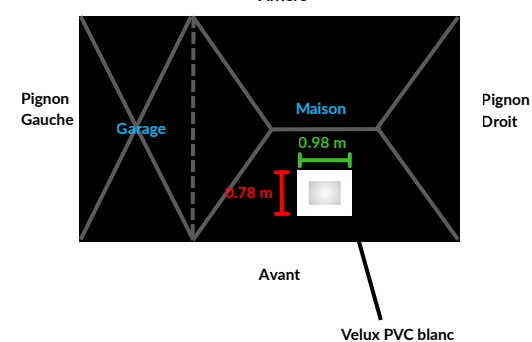


Arrière - Après travaux

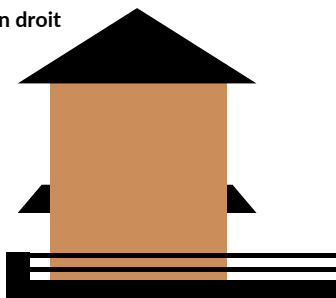


Avant

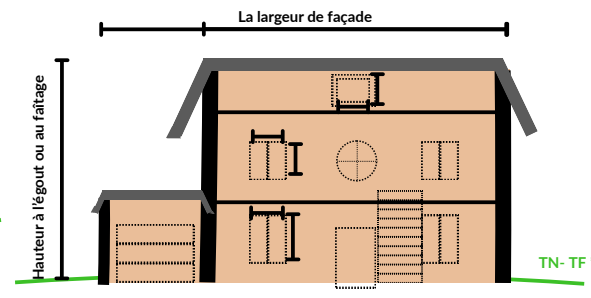
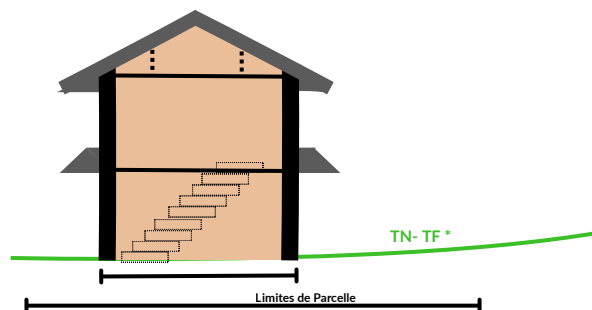
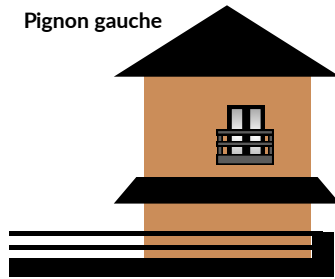
Toiture - Après travaux



Pignon droit



Pignon gauche



Besoin d'aide ?

Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent parfois sembler complexes. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie ou de la Communauté Thionville Fensch Agglomération, nous sommes là pour vous accompagner à chaque étape de votre projet.

Votre interlocuteur privilégié est votre mairie pour toute question relative à votre projet de travaux. Elle réceptionne vos dossiers. Elle transmet ensuite votre demande au service instructeur de l'agglomération.

Les coordonnées de Communauté Thionville Fensch Agglomération : 03 82 52 65 26

Votre mairie → C'est le premier interlocuteur pour toute question sur les règles locales (PLU, secteurs protégés, ...).
Retrouvez les coordonnées de votre mairie sur : thionville-fensch.fr/annuaires/communes